



**Wallonie**  
Le Gouvernement



# **PLAN DE RELANCE DE LA WALLONIE**

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                   |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>INTRODUCTION</b> .....                                                                         | 3  |
| <b>MESURES DE RELANCE</b> .....                                                                   | 4  |
| <b>AXE 1 : MISER SUR LA JEUNESSE ET LES TALENTS DE WALLONIE</b> .....                             | 4  |
| 1. AMÉLIORER LA FORMATION INITIALE.....                                                           | 4  |
| 2. REVOIR LE PAYSAGE DE LA FORMATION ET AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS.....                            | 5  |
| 3. PROMOUVOIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION .....                                                  | 8  |
| <b>AXE 2 : ASSURER LA SOUTENABILITÉ ENVIRONNEMENTALE</b> .....                                    | 9  |
| 4. RÉALISER DES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES DU BÂTI .....                                            | 9  |
| 5. DÉPLOYER UNE STRATÉGIE BAS-CARBONE .....                                                       | 10 |
| 6. REPENSER LA MOBILITÉ .....                                                                     | 11 |
| 7. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT .....                                             | 13 |
| <b>AXE 3 : AMPLIFIER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b> .....                                        | 16 |
| 8. INTENSIFIER LA NUMÉRISATION .....                                                              | 16 |
| 9. DIMINUER LE NOMBRE DE FRICHES .....                                                            | 16 |
| 10. ENCOURAGER LA POLITIQUE INDUSTRIELLE.....                                                     | 17 |
| 11. FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE .....                                                         | 18 |
| 12. DÉVELOPPER LE TOURISME COMME MOTEUR ÉCONOMIQUE .....                                          | 19 |
| 13. RENFORCER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE .....                                                   | 20 |
| 14. INVESTIR DANS LES TERRITOIRES LOCAUX.....                                                     | 22 |
| <b>AXE 4 : SOUTENIR LE BIEN-ÊTRE, LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE</b> .....                  | 24 |
| 15. RENFORCER L'INCLUSION SOCIALE .....                                                           | 24 |
| 16. DÉVELOPPER L'EMPLOI .....                                                                     | 26 |
| 17. PROTÉGER LA SANTÉ.....                                                                        | 28 |
| 18. ASSURER L'ÉGALITÉ DE GENRE.....                                                               | 30 |
| <b>AXE 5 : GARANTIR UNE GOUVERNANCE INNOVANTE ET PARTICIPATIVE</b> .....                          | 31 |
| 19. DÉPLOYER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE CONNECTÉE AUX USAGERS,<br>INNOVANTE ET PERFORMANTE ..... | 31 |
| 20. ENCOURAGER UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE .....                                                | 33 |
| <b>REFORMES AMPLIFIANT LA RELANCE</b> .....                                                       | 34 |
| <b>TABLEAU SYNTHÉTIQUE</b> .....                                                                  | 36 |

# INTRODUCTION

Le Gouvernement de Wallonie a décidé de fusionner en un seul « **Plan de relance pour la Wallonie** », **structuré et cohérent**, trois plans de redressement complémentaires.

D'abord, le plan de transition prévu dans la Déclaration de Politique Régionale. Il s'agit d'un programme important d'investissements structurants.

Ensuite, le plan sollicité par la Commission européenne dans le cadre de la « Facilité pour la Reprise et la Résilience ».

Enfin, le programme *opérationnel de Get Up Wallonia* pour lequel de grands efforts de consultation ont été consentis.

Le Gouvernement a regroupé l'ensemble des mesures concrètes en cinq axes :

- Le premier axe **concerne la jeunesse et les talents** des citoyens de Wallonie. Une place déterminante est accordée au remodelage de la formation des jeunes.
- Le deuxième axe rassemble des mesures contribuant de manière déterminante à **la soutenabilité environnementale**.
- Le troisième axe ambitionne d'amplifier **le développement économique**.
- Le quatrième axe rassemble des mesures qui concernent **le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale** des citoyens.
- Le cinquième axe se concentre sur la gouvernance innovante et participative

L'ensemble des mesures reprises dans les cinq axes se déclinent en vingt objectifs stratégiques à atteindre.

Chaque objectif se présente sous la forme de portefeuille de projets.

# MESURES DE RELANCE

## **AXE 1 : MISER SUR LA JEUNESSE ET LES TALENTS DE WALLONIE**

### **1. Améliorer la formation initiale**

#### **Réorganisation de l'alternance pour en faire une filière d'excellence**

La Wallonie entend travailler en 3 phases :

1. Améliorer l'alternance en se basant uniquement sur ses compétences institutionnelles ;
2. Proposer à la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) un mécanisme plus élaboré ;
3. Demander à la FWB que la formation qualifiante prenne pleinement en compte des réalités sociales et économiques de la Wallonie.

Dans l'immédiat, IFAPME et Centres de Compétence :

- Porter la réforme de l'alternance pour les jeunes de 15 à 25 ans
- Développer l'offre de formations pour l'enseignement dans les Centres de compétence (accord de coopération)
- Augmenter l'attractivité de la formation en alternance sous convention de stage IFAPME
- Déployer la pédagogie numérique dans la formation en alternance IFAPME
- Renforcer la collaboration IFAPME/Sowalfin dans le cadre de la création d'entreprises (Dispositif IFAPME PME CREATION)
- Développer les collaborations IFAPME-CDC permettant l'accès à des équipements de pointe
- Garantir les effets de droits des certifications et le continuum de l'apprentissage
- Réformer le tutorat dans la formation en alternance IFAPME
- Dynamiser le réseau des entreprises partenaires de l'IFAPME pour la formation en alternance via un réseau renforcé de référents IFAPME sectorialisés
- Revoir avec les entreprises les modalités de collaboration pour l'Alternance en s'inspirant du modèle de la Communauté germanophone
- Développer une plateforme de matching des offres et demandes de stage qui permet
  - Aux entreprises disposant d'un agrément de pouvoir poster des propositions de places de stage dans l'objectif d'engager des apprenants ;
  - Aux apprenants de soumettre leur candidature à ces places de stage ;
  - D'assurer un suivi et un accompagnement.

## **Renforcement de l'attractivité des filières STE(A)M**

- Améliorer les incitants à la formation menant à des emplois en pénurie
- Mettre en place un plan coordonné de promotion des métiers/filières/compétences porteurs d'emploi, en ce compris les STEAM (Science, Technology, Engineering, Arts, Mathematics)
- Soutenir le développement d'une stratégie STEAM à l'horizon 2030 comprenant une dimension genre forte
- Développer des formations Artisanat en alternance

## **Augmentation des compétences linguistiques des Wallon.ne.s avec une priorité au néerlandais**

- Lancer un nouveau Plan Langue 2021-2024

## **2. Revoir le paysage de la formation et améliorer les équipements**

### **Réorganisation et simplification du paysage de la formation**

- Déployer le dispositif d'orientation tout au long de la vie
- Définir une stratégie wallonne de formation professionnelle
- Organiser les missions de veille, de récolte de données et d'anticipation des besoins de compétences de manière cohérente entre les acteurs
- Renforcer la mutualisation des profils et référentiels (production, utilisation, évaluation)
- Lancer des appels à projets pour mettre en œuvre des parcours de renforcement des compétences
- Développer le système d'assurance qualité dans la formation professionnelle
- Mettre en œuvre le Certificat de compétence professionnelle (CCP)
- Soutenir le dispositif Wallonie Compétences d'avenir pour les besoins insuffisamment rencontrés ou non rencontrés
- Soutenir le Réseau des Centres de compétence générateurs de synergies et de complémentarités
- Déployer la formation en alternance des adultes tout au long de la vie IFAPME
- Déployer la formation alternée en entreprise
- Mettre en place le passeport wallon à la formation en lien avec la réforme des aides à la formation et le chèque-carrière
- Soutenir la formation des travailleurs dont les emplois sont amenés à disparaître de façon à leur éviter la phase "Chômage" (transition emploi-emploi)

- Mettre à disposition l'offre de formation continue sur un outil performant
- Développer l'offre de formation "technique" des formateurs notamment à travers Formaform
- Investir dans les infrastructures et équipements de formation
- Revoir les conditions de dispense de disponibilité pour l'accès à la formation et la reprises d'études (dans le cadre de la réforme TIM de l'accompagnement)
- Upgrader les centres de formation
  - Construire, rénover et équiper les infrastructures de formation pour atteindre des infrastructures de pointe, énergétiquement efficaces et en phase avec la transition écologique des lieux de travail et avec l'évolution des métiers et de l'économie et répondant aux conséquences de la crise COVID 19
  - Développer le capital humain en lien avec les défis sociétaux que sont l'environnement, la digitalisation, la mobilité, la compétitivité, la résilience face aux crises, la solidarité et l'équité sociale
  - Améliorer les infrastructures de formation et contribuer ainsi à améliorer la qualité même des formations dispensées
  - Promouvoir l'orientation vers les métiers liés aux STEAM
  - Favoriser l'insertion en supprimant tout obstacle à l'accès aux formations
  - Améliorer le développement des compétences en lien avec les besoins du marché du travail : les métiers d'avenir, les métiers en pénurie, les métiers porteurs (STEAM), l'esprit d'entreprise et l'entrepreneuriat, le développement d'une économie verte
  - Augmenter la participation à la formation continue et à la mobilité de la main d'œuvre
  - Contribuer davantage à la diffusion des résultats de la R&D (recherche et développement)
  - Inscrire la formation dans les orientations fortes telles que le pacte vert européen, le socle européen des droits sociaux, les stratégies numérique et industrielle européennes, etc, et leurs déclinaisons dans les mesures et plans wallons (Get Up Wallonia, Circular Wallonia, Stratégie Biodiversité 360°, Stratégie de spécialisation intelligente S3, Wallonie Compétences d'Avenir, Up Skills Wallonia, etc)
  - Intensifier la formation aux métiers verts (métiers en lien avec la protection de la biodiversité, de la relocalisation alimentaire, de l'agro-écologie, etc)
- Mettre sur pied une EU Biotech school
  - Le Hub sera un nouveau campus de formation multi opérateur et multi partenarial
  - Il servira également d'accélérateur et de développeur de talents et de compétences dans le secteur de la santé et de la Biotech
  - Le Hub offrira une infrastructure de pointe à destination des étudiants (wallons, belges et internationaux), des demandeurs d'emploi, académiques, spin off, start ups, scale up et multinationales

- Projet complémentaire aux initiatives déjà existantes dans le domaine (Cefochim, Vi-talent), qui pourront occuper de l'espace au sein du Hub
- Lancer Life long Digital training
  - Le projet répond au triple défi de l'égalité d'accès au numérique et la réduction de la fracture numérique pour l'ensemble de la population, de la formation des jeunes, seniors, travailleurs, demandeurs d'emploi aux dernières évolutions digitales
  - Tous les publics fragilisés sur le plan du numérique, qu'ils soient demandeurs d'emploi, seniors, jeunes, femmes, personnes en situation de handicap, travailleurs peu qualifiés, bénéficieront d'un accès, d'un accompagnement et des compétences de base indispensables à leur participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique
  - Pour les DE moins éloignés, le Forem se positionnera comme un acteur proactif de la transition numérique en Wallonie en proposant des stratégies innovantes de formation, d'accompagnement et de certification des compétences pour tous les jeunes, les demandeurs d'emploi, les travailleurs et les entreprises. L'IFAPME investira dans la pédagogie numérique pour les jeunes et les adultes en formation tout au long de la vie
- Etablir un hub d'innovation et de formation numérique et technologique. Le projet vise à :
  - Augmenter le nombre d'emplois et la valeur ajoutée créés par les entreprises ;
  - Consolider et renforcer l'offre de formation "professionnalisante" ;
  - Concentrer les opérateurs de formations numériques dans un même lieu visant à réaliser des économies d'échelle ;
  - Soutenir l'innovation par le renforcement de l'écosystème technologique lié, entre autre, à la transformation opérationnelle vers une industrie 4.0 ;
  - Réunir les acteurs du numériques et de l'industriel pour générer un appel à d'autres entreprises.
- Créer un Centre des Eco-Technologies Contemporaines et des Matériaux Nouveaux permettant de développer une formation de pointe dans le secteur des Nouveaux Matériaux pour les domaines de la construction, de l'efficacité énergétique, de la mobilité, du biomédical. Le Centre couplera la recherche scientifique, l'innovation, le développement, les acteurs économiques et la formation afin d'améliorer les compétences de la main d'œuvre

## **Élargissement d'expériences formatrices : garantie jeunesse**

- Soutenir, dans le cadre de la garantie jeunesse, des actions pour limiter le décrochage scolaire lié à la crise sanitaire et à la formation à distance et ce pour limiter le taux de NEETS
- Favoriser l'accès à l'emploi des NEETS via la généralisation du dispositif Coup de boost
- Soutenir l'émergence d'incitants aux expériences de vie

## **3. Promouvoir la recherche et l'innovation**

### **Soutien à la recherche appliquée et à l'innovation technologique en général (recherches d'excellence, infrastructures de pointes et chaînes de valeurs stratégiques)**

- Soutenir la recherche stratégique et la R&D en vue du déploiement économique des aires stratégiques définies dans les feuilles de route de la RIS3 et dans le Walloon Economic Program
- Développer des programmes de recherche collective et d'excellence autour de thématiques clés pour la Wallonie
- Mettre en place des nouvelles infrastructures de pointe et des plateformes d'excellence
- Renforcer les investissements visant au développement d'infrastructures au sein des parcs scientifiques porteurs de croissance
- Renforcer la chaîne de valeur biotech/medtech pour consolider la position de leader de la Wallonie
- Développer une chaîne de valeur spatiale wallonne
- Renforcer les compétences et amplifier la diversification du secteur de la défense (répartition équitable des budgets entre le renforcement de compétences et la diversification du secteur)
- Mettre en œuvre une gouvernance pour la stratégie régionale d'innovation (S3)

### **Déploiement d'une filière wallonne « hydrogène »**

- Mettre en place une stratégie et un cadre incitant au déploiement de l'hydrogène vert en RW - lancement d'un marché
- Soutenir les projets IPCEI hydrogène, notamment via la mise au point d'électrolyseurs haute capacité, la production de e-methane vert à partir de CO2 récupéré, la production de e-kérosène décarboné ou encore des recherches dans le cadre d'un centre de test de moteurs à combustion hydrogène
- Soutenir l'intégration sectorielle d'hydrogène vert dans les secteurs du transport ou de l'industrie au sein d'une chaîne énergétique liant la production, éventuellement le transport local et l'utilisation ciblée

## **AXE 2 : ASSURER LA SOUTENABILITÉ ENVIRONNEMENTALE**

### **4. Réaliser des rénovations énergétiques du bâti**

#### **Amplification de la rénovation énergétique de bâtiments appartenant aux pouvoirs locaux**

- Lancer un appel à projets à destination des pouvoirs locaux afin de les inciter à améliorer la rénovation énergétique des bâtiments publics leur appartenant.

#### **Révision des primes et divers soutiens à la rénovation énergétique de bâtiments**

- Mécanismes de primes :
  - Mettre en place la prime simplifiée pour les isolations de toitures et les travaux de rénovations énergétiques de moins de 3000 euros. Établir notamment un cadastre de rénovation de toitures.
  - Mettre en place une prime « chauffage » spécifique
  - Augmenter l'incitation à la rénovation (primes)
- Précarité énergétique :
  - Mettre en place un programme pour soutenir la rénovation des « passoires » énergétiques
  - Réformer et renforcer le système d'aides MEBAR (Énergie pour les ménages à revenus modestes)
- Rénovation énergétique profonde des bâtiments publics :
  - Réformer UREBA, et lancement de plusieurs UREBA exceptionnels
  - Programmer un renforcement de la rénovation des bâtiments du SPW et SPW MI
  - Élargir les missions de RENOWATT
- Lancer un appel à projets pour la rénovation et énergétique des infrastructures sportives et/ou scolaires relevant des SPABS
- Déploiement de l'Alliance Climat Emploi Rénovation, avec les parties prenantes du secteur de l'isolation des bâtiments
- Stimuler la rénovation énergétique par quartier, dans le cadre de la politique de la Ville, et également dans le cadre de pôles urbains de taille moyenne, en vue de développer et expérimenter des méthodes et approches adaptées au bâti wallon
- Soutenir les réseaux de chaleur (par quartier d'habitation)
- Faciliter le financement de rénovations énergétiques de bâtiments par la mécanique des fonds d'investissement

### **Soutien à la rénovation exemplaire**

- Lancer des appels à projets en vue de valoriser et favoriser la rénovation énergétique de « Bâtiments Exemplaires », en vue de démontrer qu'il est possible d'atteindre de très bonnes performances énergétiques et environnementales dans un budget raisonnable.

## **5. Déployer une stratégie bas-carbone**

### **Réseaux d'électricité « intelligents » (smart grids)**

- Mettre en place une subvention pour le placement de télécapteurs et appareils de télégestion réseau Gaz et Electricité pour optimiser les capacités d'accueil (injection) et de distribution d'énergie, la transition énergétique requérant une augmentation d'électricité et de gaz renouvelables.

### **Réduction des gaz à effet de serre**

- Lancer des appels à projet pour soutenir des plans de transition bas carbone, des Universités et Hautes écoles d'une part, et des territoires ruraux et urbanisés d'autre part.
- Développer des indicateurs de pilotage de la transition, en renforcement des rôles complémentaires de l'AWAC et de l'IWEPS sur les indicateurs climatiques, et des actions de monitoring des objectifs de la Wallonie pour une « Société Bas-Carbone »
- Inciter à la mise en place de techniques innovantes de gestion du CO2 et soutenir des projets pilotes (Capture, transport, réutilisation et séquestration)
- Renforcer des outils d'audits nécessaires au monitoring du carbone dans les cycles industriels et les activités économiques.
- Mettre en place d'une communication grand public pour promouvoir les produits et services « bas carbone »
- Renforcer la recherche appliquée « énergie » dans les technologies bas-carbone
- Mettre en place un mécanisme de soutien aux matériaux biosourcés locaux
- Soutenir la décarbonation des entreprises (industrielles) wallonnes via notamment la mise en œuvre de WalEnergie, le soutien aux IPCEI bas carbone ou encore le développement permettant d'amener des nouvelles technologies à maturité industrielle à travers la mise en place d'une plateforme de démonstrateurs
- Soutenir la transition pour des d'entreprises d'économie sociale : appel à projets et upscaling

## **Promotion d'énergies renouvelables**

- Renforcer les interactions avec les acteurs wallons des différentes filières afin de répondre aux nouveaux enjeux
- Lancer un appel à projets pour soutenir la création de réseaux de chaleur ; en soutien, lancer un marché pour la réalisation d'études de pré faisabilité pour la création de réseaux de chaleur en Wallonie.
- Lancer un appel à projets pour soutenir la création de 50 Communautés d'énergie Renouvelables
- Mettre en place un projet pilote de plateforme centralisée de collecte, traitement et séchage de biomasse
- Elaborer un plan d'action visant à la professionnalisation de la filière bois - énergie wallonne (Lancement d'un marché)
- Soutenir la géothermie profonde et les projets de géothermie minière en Région wallonne
- Lancer un appel à projets pour financer des projets de recherche (appliquée) en énergie

## **6. Repenser la mobilité**

### **Augmentation du report modal du transport de personnes et de marchandises**

- Encourager le covoiturage, les parkings relais, et l'utilisation de bus :
  - Création de parkings de co-voiturage répartis sur le territoire wallon, situés à la croisée d'axes importants ou à la sortie d'autoroutes afin de tendre vers l'objectif de charge de 1,8 personnes par véhicule prévu dans la vision FAST à l'horizon 2030.
  - Création de parkings relais à l'entrée des villes les plus importantes afin d'inciter le transfert modal vers les modes actifs et collectifs pour rejoindre les centres-villes.
- Implémenter des Mobipôles : création de pôles multimodaux, se basant sur une infrastructure et une offre existante et à compléter, de manière à accroître les parts modales des modes alternatifs à la voiture individuelle. Les pôles répondront à des prestations minimums en fonction de la situation sur le territoire et de l'offre de mobilité, comme décrites dans la typologie réalisée par le SPW. La priorité sera donnée aux pôles à vocation structurante (gares ferroviaires importantes, combinaison de gare ferroviaire et de gare bus ou linge express, croisement de lignes express).
- Accélérer la trajectoire menant à la gratuité TEC pour les 18-24 ans, les 65 ans et +, et les Bénéficiaires de l'Intervention Majorée.

- Renforcer l'offre de transport en commun et son attractivité : tram, métro, Bus à haut niveau de service ; achat de matériel roulant ; feux intelligents donnant la priorité aux bus.
- Mettre en place des panneaux à messages variables sur réseau structurant pour stimuler l'intermodalité.
- Soutenir l'équipement des feux de signalisation, en vue de donner la priorité aux transports en commun et aux modes actifs (Digitalisation du trafic- feux intelligents)
- Élargir les primes vélos aux vélos cargos personnes et marchandises
- Mettre en place un mécanisme de soutien à la cyclo-logistique en milieu urbain ; appel à projet vers des villes volontaires pour améliorer la logistique urbaine plus globalement.
- Augmenter les investissements dans les zones portuaires et réformer les ports autonomes
- Soutenir la mise en place d'une télé-gestion des ouvrages d'art et des écluses, permettant de télégérer un maximum d'ouvrages hydrauliques depuis le centre PEREX et ainsi d'améliorer la qualité de service sur le réseau fluvial. Ce projet comprend notamment le développement du réseau de fibre optique le long des voies d'eau et dans les ports autonomes.
- Implémenter le système Weight In Motion (mécanisme de pesage et de contrôle des charges aux essieux des camions) : multiplier les stations par 2 d'ici 2024, et renfort des contrôles routiers
- Développer de nouvelles mesures pilotes – Stratégie Régionale de Mobilité Marchandises :
  - Appel à projets innovants (dont les véhicules autonomes)
  - Analyses du transport de marchandises par filière
  - Travail sur l'acquisition de données et son adaptation aux standards/souhaits de l'UE.

### **Décarbonation de vecteurs énergétiques du transport**

- Multiplier les bornes pour véhicules électriques :
  - Appels à projets pour le développement de bornes de chargement sur le domaine public
  - Mise en œuvre de primes (bornes) pour les entreprises
  - Déploiement de bornes sur le réseau structurant via la SOFICO
- Soutenir les carburants verts : mise en place d'un dispositif de soutien au déploiement d'infrastructures de carburants décarbonés (développement de stations HVO (dans la mesure où cela est faisable), de C/LNG à des endroits prédéfinis en fonction des besoins (présences de flottes captives ou de fort transit) et des disponibilités (présence ou non du réseau de gaz naturel), de manière complémentaire avec des actions relatives à la production de biométhane ou d'hydrogène.
- Soutenir les parkings sécurisés avec recharge pour vélo

## **Développement d'infrastructures stratégiques (modes actifs)**

- Mettre en œuvre un nouvel appel à projets WACY3 : soutien aux communes pour leurs investissements en infrastructures cyclables sur leur territoire afin de développer des réseaux locaux.
- Développer plusieurs corridors vélos et éléments de maillage pour assurer la connectivité des aménagements cyclables

## **Instauration de vitesses dynamiques en fonction de conditions spécifiques des lieux considérés**

- Instaurer des vitesses dynamiques : lancement d'opérations pilotes :
  - Autoroutes
  - Chantiers
  - Routes

## **7. Préserver la biodiversité et l'environnement**

### **Végétalisation, adaptation aux changements climatique et biodiversité**

- Lancer des appels à projets pour la création d'espaces verts en milieu urbanisé dans le contexte d'adaptation à la crise climatique
- Créer deux parcs nationaux (catég. II UICN) en Wallonie
- Mettre en place de la reméandration de cours d'eau et créer des zones inondables temporaires (ZIT) pour lutter contre les inondations et les risques de pénurie d'eau.

### **Préservation des réserves en eau**

- Rénover et améliorer les bassins d'orages du réseau routier pour lutter contre les inondations et protéger l'environnement
- Améliorer la gestion de la ressource « eau » dans les voies hydrauliques, notamment dans la perspective de la circularité de la ressource
- Initier une étude et éventuellement rénover les ouvrages dans le cadre du Plan de lutte contre les inondations
- Mettre en œuvre de nouvelles ressources en eau (ReUse, recharge...)
- Améliorer l'infrastructure agro-environnementale et mettre en œuvre des structures de stockage d'eau et d'irrigation via l'aménagement foncier.
- Créer des réseaux d'alimentation décentralisés en eau
- Améliorer la performance des infrastructures publiques d'alimentation en eau potable

## **Soutien à la transition vers une forêt plus résiliente et sa valorisation locale et durable**

- Développer la filière de première et deuxième transformation du bois feuillu et créer des filières de valorisation locales avec des produits finis de qualité, limitant la dépendance à l'exportation
- Développer la recherche, la communication, la formation continue et l'accréditation des opérateurs en forêt quant aux techniques de diversification des peuplements, de sylviculture en couvert continu, de méthodes d'exploitation respectueuses de la biodiversité, des sols et du fonctionnement de l'écosystème forestier, qui optimisent l'adaptabilité des forêts face aux incertitudes liées aux changements globaux.
- Améliorer et développer les outils de surveillance de la santé des forêts et de gestion de crise afin d'augmenter la réactivité face aux problèmes sanitaires
- Renforcer la durabilité et la résilience de la filière bois en optimisant les flux dans le cadre de l'économie circulaire et dans une optique durable de triple dividende

## **Renforcement et valorisation des aires protégées**

- Renforcer le réseau d'aires protégées en Wallonie
- Restaurer les milieux et habitats dégradés afin de rétablir une grande qualité biologique
- Valoriser les espaces naturels de Wallonie, mieux les faire connaître et assurer l'adéquation entre protection et fréquentation

## **Accélération de la réhabilitation des anciennes décharges les plus problématiques et amélioration de la qualité biologique des sols**

- Mettre en place un suivi régional des stocks de carbone dans les sols
- Mettre en place un suivi régional de la qualité biologique des sols
- Améliorer l'acquisition de séries temporelles de données sur base des TIC à grande échelle (détection des teneurs en carbone par voie aéroportée et satellitaire au niveau des parcelles)
- Développer des webservices génériques sur Walonmap pour fournir automatiquement les indicateurs sols aux porteurs de projet
- Renforcer la filière de conseil relative à la qualité des sols (conseillers, laboratoires d'analyse, ...)
- Soutenir le compostage de qualité
- Renforcer le système de subsides pour la réalisation d'analyses de sol et de conseils de gestion des sols

- Développer des compléments de cartographie et d'analyse des pressions sur les sols aux grandes échelles : cartographie des degrés d'imperméabilisation des sols par appel aux technologies spatiales et aéroportées wallonnes
- Mettre en œuvre des techniques de limitation de l'imperméabilisation des sols sur des quartiers pilotes urbains, urbains ou ruraux
- Développer une estimation AFOM des coûts et bénéfices des techniques de limitation de l'imperméabilisation des sols qui ont été testées, pour évaluer leur applicabilité à l'échelle wallonne
- Développer des centres de regroupement de terres excavées
- Accélérer la réhabilitation des décharges les plus problématiques
  - décharge de Limoy à Namur
  - décharge « Chêne à l'image » à Chatelet
  - décharge d'Ormont à Tournai
  - décharge « Crayère des Fonds de Morvau » à Binche
  - décharge « Basse Wavre » à Wavre
  - décharge « Le Marais » à Boussu
  - décharge « Carrière du Radar » à Flobecq

### **Amélioration et sensibilisation à la connaissance de la biodiversité et de l'environnement**

- Renforcer l'acquisition et le partage des connaissances et des compétences en matière de biodiversité, et particulièrement en conservation et gestion de la nature, en soutenant des projets alliant universités et acteurs associatifs.
- Développer et soutenir les initiatives de sciences citoyennes dans l'acquisition des données
- Soutenir et améliorer les initiatives en matière de biodiversité dans le secteur des entreprises
- Améliorer et développer la qualité et la diffusion de l'information en matière de biodiversité
- Renforcer la professionnalisation du secteur de l'éducation à l'environnement et à la nature en définissant et développant une offre de formations continues à destination des professionnels du secteur ainsi qu'aux enseignants du fondamental, du secondaire et du supérieur

### **Diminution de l'impact des polluants sur la santé**

- Développer un cadre législatif Environnement/Santé permanent et les moyens pour la pérennisation et l'amplification du Plan ENVieS
- Assurer la mise en œuvre du décret du 31 janvier 2019 relatif à la qualité de l'air intérieur.

## **AXE 3 : AMPLIFIER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

### **8. Intensifier la numérisation**

#### **Développement d'une connectivité numérique équilibrée du territoire**

- Mobiliser les entreprises au profit des collectivités locales et soutenir la transformation numérique des villes et communes ainsi que la data territoriale : « Smart Region »
- Renforcer la connectivité territoriale : « Connect Giga Region »
- Mettre en œuvre des *proof of concepts* (POC) 5G
- Déployer le réseau de fibre optique dans 35 zones d'activités économiques (ZAE) et le long de l'infrastructure de la SOFICO et des voies navigables
- Déployer la connectivité interne (WIFI) des établissements scolaires et mettre des équipements numériques à leur disposition
- Favoriser le développement de technologies et d'initiatives qui sont de nature à amplifier la compétitivité du territoire wallon par le recours au numérique
- Instituer une commission consultative indépendante et interdisciplinaire chargée de conduire une réflexion qui accompagne et éclaire la stratégie du Gouvernement en matière de numérique

#### **Digitalisation des entreprises**

- Favoriser le déploiement des technologies de l'industrie 4.0 au sein des entreprises manufacturières wallonnes
- Renforcer la digitalisation au service des entreprises
- Favoriser le développement de l'open data et mettre en œuvre une gouvernance de et par la donnée
- Créer le Pôle d'excellence wallon en cybersécurité
- Développer l'INAH (Institute of Analytics for Health)
- Développer le Smart farming : le digital au service de la transition

### **9. Diminuer le nombre de friches**

#### **Réhabilitation économique des friches industrielles dans les Villes**

- Créer un Fonds régional de reconversion des friches industrielles
- Développer les méthodes de planification et les techniques architecturales et urbanistiques mettant en œuvre la technicité des matériaux wallons développés sur son sol

## 10. Encourager la politique industrielle

### Accélération de la croissance des entreprises

- Mettre en œuvre un parcours pour les entreprises à haut potentiel de croissance
- Mettre en œuvre une procédure Fast Track pour les projets d'entreprises
- Mettre en œuvre un diagnostic de maturité internationale et accompagner les entreprises à haut potentiel d'internationalisation via la création d'un Pass-export et via un soutien financier ad-hoc
- Amplifier le programme d'internationalisation des jeunes « Explort+ »
- Soutenir une stratégie de rebond des entreprises
- Élaboration d'une politique industrielle intégrée en Wallonie
- Renforcement de l'impact et de l'efficacité des dispositifs au bénéfice des acteurs économiques

### Élaboration d'une politique industrielle intégrée en Wallonie

- Permettre une politique industrielle centrée sur les chaînes de valeur stratégique
- Opérer l'implantation de projets de relocalisation industrielle/manufacturière (industrie ou PME)
- Renforcer le maillage international des chaînes de valeur, au sein et entre filières fortes, pour une croissance exogène des PME wallonnes
- Mettre en œuvre le contrat d'objectifs et de financement des pôles de compétitivité
- Renforcer l'offre en infrastructures d'accueil (terrains et bâtiments d'accueil) directement activables pour les entreprises

### Renforcement de l'impact et de l'efficacité des dispositifs au bénéfice des acteurs économiques

- Mettre en œuvre la refonte des mécanismes d'aides à la recherche, la réforme des aides à l'investissement ainsi que la réforme du soutien à l'internationalisation
- Procéder à la réforme du soutien à l'innovation et à l'animation économique
- Structurer, optimiser ou coordonner l'offre de service des centres de recherche agréés
- Mettre en force la réforme des outils économiques et financiers wallons
- Mettre en place un Passeport Entreprise au sein de l'administration wallonne
- Procéder à la fusion entre l'Office économique wallon du bois (OEWB) et l'ASBL Ressources naturelles développement (RND) afin de mettre en place un organisme de référence au niveau de la filière bois wallonne

## 11. Favoriser l'économie circulaire

### Concrétisation du potentiel de l'économie circulaire

- Mettre en œuvre la stratégie Circular Wallonia avec notamment les volets suivants :
  - Adapter et renforcer les dispositifs existants en matière d'accompagnement et de financement pour y intégrer davantage l'économie circulaire
  - Renforcer l'approche territoriale du développement de l'économie circulaire
  - Accélérer le déploiement de l'économie circulaire à travers la transition numérique
  - Adapter et renforcer les dispositifs déjà existants en matière de recherche, développement et innovation afin de mieux répondre aux besoins des projets innovants en économie circulaire
  - Mettre en place des partenariats d'innovation au niveau de 2 des 6 chaînes de valeur prioritaires qui sont celles de la métallurgie et des matériaux de construction
  - Développer et renforcer l'économie collaborative et de la fonctionnalité, les filières d'écoconception, d'eco-design, d'éco-innovation ainsi que celles de la collecte/tri sélectifs des flux de matières, en commençant par les chaînes de valeur prioritaires et en vue de favoriser leur réutilisation, leur préparation au réemploi et leur recyclage
- Créer une filière de démantèlement d'avions

### Soutien à la prévention, la réutilisation et le recyclage des déchets

- Mettre en œuvre des actions prioritaires du Plan wallon des déchets-ressources (PWD-R) qui sont les plus efficaces (d'un point de vue environnemental et socio-économique) et qui contribuent le plus à l'économie circulaire, notamment :
- Développer l'éco-conception des produits, l'économie de la fonctionnalité et la transition vers le zéro-déchets (favoriser le réemploi et la réparation, en ce compris au sein des entreprises p.ex.)
- Étendre le tri et la collecte sélective à de nouvelles fractions de déchets (meubles, jouets, certains déchets de construction, amiante, etc...)
- Réduire les pertes et les gaspillages (non)alimentaires
- Soutenir le développement des ressourceries sur tout le territoire wallon
- Développer et généraliser la déconstruction sélective
- Développer la valorisation des sous-produits

## 12. Développer le tourisme comme moteur économique

### Construction d'un écosystème touristique fort, attractif et durable

- Accentuer la digitalisation :
  - Développer une base de données unique pour le Tourisme wallon
  - Mettre en place un Chèque numérique pour accélérer la transition numérique du secteur
  - Mettre en place un outil de gestion des flux
  - Adapter la plateforme visitwallonia.be
  - Adapter la plateforme du CGT
  - Passer un marché public pour l'accompagnement à la mise en œuvre de la stratégie digitale
- Lancer un appel à projet pour le développement de l'offre des infrastructures fluviale/fluvestre
- Mettre en œuvre un programme d'investissements pour le développement d'une offre structurée en matière de tourisme fluvial/fluvestre
- Développer un nouveau positionnement touristique des Lacs de l'Eau d'Heure
- Améliorer les infrastructures d'accueil et touristique
- Aménager trois sites nature dédiés au VTT
- Aménager et baliser 500km de traces VTT naturelles

### Redéploiement de l'image « destination Wallonie » comme vecteur du rayonnement de la Région

- Renforcer la marque et la visibilité VisitWallonia.be pour un développement et une consolidation de la notoriété de la destination Wallonie, en Belgique et à l'étranger : campagnes de communication multicanale renforcées.
- Créer un PASS VisitWallonia.be numérique ainsi qu'un programme de fidélisation de la clientèle et d'avantages adaptés aux besoins de chacun
- Tirer parti d'événements culturels d'envergure auxquels se greffent des écosystèmes patrimoniaux ou naturels offrant des opportunités d'escapade pour en faire des atouts touristiques contribuant au rayonnement de la Wallonie.
- Renforcer les partenariats WBT-WBI (et AWEX) pour la promotion de la destination Wallonie et de la marque VisitWallonia à l'international, développement d'actions et d'outils communs
- Élaborer une œuvre magistrale sur les principaux atouts touristiques de la Wallonie. L'œuvre sera notamment mise à disposition dans les Ambassades belges, les Délégations de WBI et tout autre endroit du monde susceptible d'attirer l'attention de visiteurs potentiels.

## **Valorisation des parcs nationaux et de grands sites via le développement d'infrastructures touristiques adaptées**

- Développer une marque forte autour des deux parcs nationaux
- Développer des infrastructures touristiques adaptées - parcs nationaux
- Développer des infrastructures touristiques adaptées - grands sites naturels et patrimoniaux

## **Valorisation de biens à haute valeur patrimoniale**

- Lancer un appel à projets pour la valorisation de biens et sites à haute valeur patrimoniale :
  - Désignation d'une équipe pluridisciplinaire pour accompagner le projet
  - Appel à projets
  - Accompagnement des projets sélectionnés

## **13. Renforcer la souveraineté alimentaire**

### **Relocalisation de l'alimentation et développement de plateformes logistiques**

- Structurer les filières émergentes fruits, légumes, céréales et protéines végétales, notamment en soutenant le développement et la production de semences, de plants et de techniques adaptés aux changements climatiques et à la culture sans intrants phytosanitaires
- Subventionner 30 infrastructures à petite échelle pour soutenir la production, le stockage, le transport, la micro-transformation (découpe, mise en conserve...), la distribution, valorisation des sous-produits et la commercialisation locale des produits de ces quatre filières
- Construire 3 hubs logistiques équipés et dédiés aux activités de grossiste (hall de stockage, assemblage, préparation de commande et livraison), de transformation alimentaire de produits primaires (fruit, légume, viande, fromagerie,...) et d'incubateur de coopératives.
- Construire 5 infrastructures névralgiques qui permettront d'assurer le déploiement de la filière agro-alimentaire durable sur l'ensemble du territoire wallon, en assurant le lien entre les acteurs et actrices de chaque filière, les hubs logistiques et les consommateurs.

### **Réaffirmation du rôle multifonctionnel de l'agriculture et de l'élevage**

- Accompagner les nouveaux agriculteurs dans leur projet d'installation et de reprise
- Opérationnaliser le Plan de développement de la production biologique en Wallonie à l'horizon 2030 (Plan Bio 2030)

- Mettre en œuvre les plans de développement des filières de la SOCOPRO
- Soutenir la R&D concernant les filières alimentaires
- Soutenir la diversification par les énergies renouvelables

### **Mesure et valorisation de l'impact environnemental des exploitations agricoles**

- Accompagner et soutenir les acteurs concernés par la transition environnementale et climatique en consolidant l'outil DECIDE
- Analyser la mise en place d'un système de rémunération des externalités positives des exploitations.

### **Soutien à la transition environnementale de l'agriculture**

- Sensibiliser les exploitants et acteurs locaux à l'agroécologie et développer des outils digitaux de soutien à la transition
- Mise en place de recherches actions en situation de terrain auprès de groupements d'agriculteurs et formation de conseillers

### **Stimulation de l'éco-entrepreneuriat dans le domaine agro-alimentaire et amplification de la « relève » des agriculteurs et producteurs agricoles**

- Moderniser les abattoirs pour répondre à la structuration et aux besoins des filières tout en assurant une mise en adéquation avec l'évolution des normes
- Doter la Wallonie d'outils de recherche capable de répondre aux défis agricoles et sociétaux tout en créant de la valeur ajoutée pour le secteur

### **Soutien et amplification de l'accompagnement des cantines durable**

- Pérennisation de l'accompagnement aux Cantines durables et la mise en relation des signataires et des acteurs de l'alimentation.
- Amplification de la sensibilisation des collectivités aux sources d'approvisionnement locales et durables
- Campagne de sensibilisation des écoles à l'alimentation durable

## **Organisation de la distribution et de la valorisation de la production wallonne optimisant les débouchés existants**

- Lancer un baromètre de l'alimentation
- Mettre en œuvre une veille statistique (observatoire APAQ-W)
- Soutenir la relance de proximité et promouvoir la création de valeur et le développement endogène de la filière agricole
- Mettre en place une interface entre producteurs et distribution
- Soutenir les circuits courts alimentaires à travers le développement du Centre de référence wallon.

## **14. Investir dans les territoires locaux**

### **Déploiement d'une politique intégrée de la Ville**

- Soutenir, via un mécanisme de droit de tirage, les projets présentés par les neuf villes wallonnes de plus de 50 000 habitants, dans le cadre des thématiques urbaines visées par la DPR.

### **Soutien à des investissements dans les pouvoirs locaux, dont les communes rurales**

- Renforcer les moyens dévolus au dispositif relatif aux plans d'investissements communaux (PIC) ;
- Dynamiser les dispositifs et processus de « développement urbain » ;
- Lancer un appel à projets destinés aux communes de moins de 12 000 habitants afin de favoriser la convivialité et l'attractivité.

### **Déploiement de pôles de services de proximité en zone rurale**

- Renforcer la vitalité et l'attractivité des zones rurales par le développement de pôles de services

### **Redynamisation des centralités et des commerces**

- Redynamiser les centralités en lançant différents appels à projets soutenant la valorisation des friches urbaines et la création de nouveaux concepts de commerces innovants et favorisant la transformation de commerces existants
- Réduire la fracture numérique des commerçants en les formant à l'usage des outils numériques pour mettre en œuvre une véritable stratégie commerciale digitale et franchir le cap de l'e-commerce
- Créer un plan de formation venant en aide aux commerçants afin d'assurer la pérennité de leur commerce dans les centralités

### **Amplification des Programmes Communaux de Développement Rural**

- Développer pleinement le potentiel des PCDR en facilitant leur opérationnalisation
- Promouvoir la mise en œuvre des projets issus des PCDR notamment via des partenariats public/privé et autres types de portage

### **Soutien à la création d'espaces de co-working**

- Lancer des appels à projet « Coworking » en zone rurale et en milieu urbain (notamment au niveau des mobipôles)
- Mettre en place un plan d'actions à destination des espaces de coworking déployant une réponse aux besoins issus des nouvelles formes d'organisation du travail
- Faire évoluer des espaces de coworking ruraux existants vers un modèle de lieux-ressources / tiers-lieux d'activité

## **AXE 4 : SOUTENIR LE BIEN-ÊTRE, LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE**

### **15. Renforcer l'inclusion sociale**

#### **Réduction de la fracture numérique**

- Améliorer l'inclusion de tous les Wallons par la réduction de la fracture numérique
- Développer une stratégie de formation aux compétences numériques de base (DigComp) pour les travailleurs

#### **Élaboration d'une stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme**

- Mettre en place un observatoire du sans-abrisme sous l'égide du SPW IAS et de l'IWEPS
- Renforcer et élargir les dispositifs « Housing First/ Housing Led » sur tout le territoire wallon
- Renforcer le cadre des maisons d'accueil pour optimiser l'accompagnement des bénéficiaires et faciliter la sortie vers un logement, de façon durable
- Initier des expériences pilote de type « Territoire zéro sans-abri »

#### **Encouragement à l'économie sociale et solidaire**

- Optimiser les dispositifs de soutien à l'accompagnement et au financement des entreprises d'économie sociale et coopérative à tous les stades du cycle de vie de l'entreprise notamment via la mise en place d'un incubateur en économie sociale en Wallonie
- Développer une politique de soutien à la création de sociétés coopératives en Wallonie
- Soutenir le développement des sociétés coopératives immobilières sociales, incluant notamment une démarche d'économie circulaire
- Promouvoir, informer et sensibiliser les cibles stratégiques à l'économie sociale et les aider à devenir acteurs, travailleurs et entrepreneurs, de l'économie sociale et coopérative
- Soutenir le développement des entreprises d'économie sociale actives dans la réutilisation de biens et de matières en Wallonie à travers la création d'une plateforme collaborative de vente en ligne de biens et de matières de seconde main
- Soutenir les entreprises d'économie sociale à accéder aux marchés publics durables au regard des clauses sociales, environnementales, éthiques et de genre

## **Facilitation de l'accès au logement**

- Renforcer l'accès à la propriété par l'amplification des mécanismes de crédit hypothécaire gérés par la SWCS et le FLW, avec une attention particulière portée aux jeunes, aux ménages monoparentaux et aux publics les plus défavorisés ;
- Augmenter la création de logements d'intérêt public via le PPP (valorisation foncière et acquisition) ;
- Simplifier et numériser les dossiers de logement public (digitalisation des relations SLSP/candidats locataires et SLSP/locataires) – Créer une plate-forme digitale « logement public » sous la forme d'une application pour smartphone et de son pendant web ;
- Veiller aux conditions de salubrité des logements, notamment par l'harmonisation des règles entre le logement public et le logement privé, et le renforcement du dispositif du permis de location ;
- Mettre en place la prime simplifiée pour les travaux de salubrité de moins de 3 000 euros ;
- Créer une « grille des loyers » indicative pour le logement étudiant ;
- Faciliter la prise en gestion de logements par les agences immobilières sociales et les associations de promotion du logement : élargir les missions des AIS et APL aux logements étudiants et faciliter la prise en gestion de logements de personnes âgées en leur permettant d'opter pour un logement adapté ;
- Mettre en œuvre une allocation de loyer à destination de certains candidats au logement social ;
- Créer de nouveaux logements d'utilité publique dans une dynamique de développement et de soutien de filières locales du secteur de la construction, innovantes et éco-responsables dans leurs concepts et processus de production ;
- Accroître l'offre d'accueil et d'hébergement en faveur des personnes les plus vulnérables (personnes sans-abri ou mal logées, etc.) et créer des habitats inclusifs et solidaires pour les personnes en perte d'autonomie, dans une logique de désinstitutionalisation et de réduction de la fracture numérique.

## **Soutien à l'autonomie des moins valides**

- Mettre en place une assistance digitale à domicile afin de soutenir le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie
- Favoriser le maintien à domicile des personnes qui le souhaitent
- Favoriser le retour à domicile des personnes sortant de l'hôpital dans des conditions sanitaires optimales
- Renforcer l'offre de répit pour personnes en situation de handicap et l'ouvrir aux personnes de plus de 65 ans

### **Création et développement d'infrastructures de la petite enfance**

- Lancer un appel à projet pour la création de places supplémentaires, suivi et création effective des places
- Subventionner le Cluster éco-construction pour l'accompagnement des porteurs de projet
- Lancer un appel à projet pour l'attribution d'emplois APE

### **Soutien aux familles monoparentales**

- Créer des guichets d'accompagnement spécialisés et soutenir la recherche d'emploi des familles monoparentales
- Amplifier et enrichir le site internet pour les familles monoparentales
- Soutenir financièrement les demandeurs d'emploi accompagnés, chef.fe.s de famille monoparentale, dans les frais de garde d'enfants

## **16. Développer l'emploi**

### **Soutien de l'engagement des travailleurs au sortir de la crise**

- Renforcer exceptionnellement et temporairement les aides à l'emploi pour les entreprises en sortie de crise COVID (Impulsion et Sesam)

### **Perspectives d'emplois et de formations pour les publics les plus éloignés de l'emploi**

- Pérenniser « Tremplin 24 mois + »
- Soutenir des "accords de coopération" entre le Forem et chaque ville wallonne pour développer l'emploi sur le territoire communal en adaptant les méthodes d'insertion et de formation selon les caractéristiques des dites villes et selon leurs besoins économiques

## **Développement d'outils d'intégration des personnes éloignées de l'emploi**

- Augmenter les compétences des personnes d'origine extra-UE
- Développer des approches innovantes en matière de lutte contre le chômage de longue durée (Dans le suivi de l'expérience pilote Territoires Zéro Chômeur)
- Renforcer la coopération entre les acteurs de l'emploi et ceux de la santé mentale pour ramener vers le marché de l'emploi un maximum de demandeurs d'emploi souffrant de problèmes de type MMPP
- Créer des "one-stop-shop" (MdE, ALE, Cpas, ADL, ...) au niveau local pour les personnes en recherche emploi confrontées à des freins spécifiques (santé, logement, endettement, garde d'enfants, information, ...) qui entravent leur recherche-emploi
- Renforcer l'action des Missions régionales pour l'emploi (MIRE)
- Améliorer la remise au travail via une réforme du dispositif « Article 60 »
- Soutenir les actions de formation pour la réinsertion professionnelle des détenus
- Soutenir l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap
- Agréer de nouvelles filières et renforcer l'offre de formation des CISP et opérateurs d'alphabétisation et de français langue étrangère

## 17. Protéger la santé

### Création de réseaux locorégionaux de santé de première ligne en y intégrant la santé mentale

- Développer un système de santé plus intégré sur l'ensemble du territoire wallon qui couvrira l'ensemble de la population et des communautés, l'ensemble des aspects liés au bien-être, et plus globalement l'ensemble des politiques ayant un impact sur la santé et le bien-être.

Il s'agit de :

- Modifier le système de l'aide et des soins wallon en impliquant l'ensemble des acteurs ;
- Permettre que l'ensemble des services de l'aide et des soins proposés à la population soient représentés, tout en gardant une proximité suffisante pour faciliter la coordination, la communication et la transversalité des actions sur le terrain ;
- Construire un écosystème efficient, coordonné et pérenne permettant l'inclusion et l'orientation efficace des citoyens (au niveau local), une réelle intégration, concertation et optimisation des projets sur le territoire, un financement structuré des actions en santé (promotion, prévention, santé mentale, chronique, trajets de santé) et une articulation entre les lignes de soins ainsi que celle avec les institutions hospitalières ;
- Permettre de répondre aux enjeux à plus long terme tant dans la prévention des maladies chroniques, que l'orientation du citoyen vers le bon acteur ou son accompagnement dans des soins de longue durée.

### Intégration des politiques de prévention en matière de santé et investissements dans des infrastructures de santé publique

- Développer des politiques de prévention en assuétudes et des salles de consommation à moindre risque pour usagers de drogue (SCMR)
- Réformer la Promotion de la Santé et Prévention : Mettre en œuvre une programmation en promotion de la santé et prévention en Wallonie soutenue par le développement d'un outil digital de gestion intégrée pour l'observation, le suivi cartographique

## **Utilisation du numérique comme levier pour améliorer la qualité des soins**

- Mettre en œuvre un outil de monitoring de la santé globale des Wallon.nes. via la création d'un écosystème de santé numérique du parcours de vie du citoyen en vue de :
  - Permettre aux professionnels de la santé d'agir rapidement en cas de situation d'urgence, de réorienter leurs patients selon leurs besoins et par ailleurs de disposer de données de qualité afin de définir les objectifs de santé à poursuivre dans le cadre notamment de la politique de promotion de la santé et de prévention ;
  - Éviter la répétition d'examens inutiles et onéreux et optimiser l'organisation de l'aide et des soins dans un contexte de pénurie de professionnels de l'aide et de soins ;
  - Garantir aux prestataires de l'aide et des soins de pouvoir consacrer plus de temps avec leurs patients en réduisant sa charge administrative, favorisant ainsi une augmentation qualitative des prises en charge ;
  - Renforcer l'accessibilité, la responsabilisation, l'empowerment du patient quant à la gestion de ses données de santé afin d'en faire un réel acteur de son parcours de vie et de soins
  - Doter la Wallonie d'une vision stratégique d'e-santé.
  - Digitaliser intégralement le dossier de santé des citoyens wallons de manière structurée et intégrée.
  - Rendre le dossier de santé interopérable entre les différents acteurs de la santé.
  - Soutenir financièrement l'informatisation de l'ensemble des secteurs de la santé : résidentiel, ambulatoire et domicile ;

## **Développement du sport : qualité et excellence**

- Construire un pôle sportif d'excellence multidisciplinaire permettant d'allier pratique des disciplines au plus haut niveau, formation des sportifs, recherche médicale et scientifique et développement économique. Construire un pôle cycliste d'excellence, intégrant un vélodrome, et permettant de positionner la Wallonie sur l'échiquier national et international
  - Construire un pôle sportif d'excellence multidisciplinaire en Wallonie
  - Construire un pôle cycliste d'excellence en Wallonie – PLANET BIKE

## 18. Assurer l'égalité de genre

### Prise en compte de la dimension du genre et du handicap dans les différentes politiques de relance

- Garantir une prise en compte transversale de la dimension du genre et du handicap dans l'ensemble des mesures de GUW en les soumettant à l'analyse du Conseil wallon pour l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- Intensifier le gendermainstreaming : Renforcer l'efficacité du test genre et l'élargir à d'autres critères de discrimination afin de parvenir à un test « genre et égalité », de manière à analyser les nouvelles politiques envisagées par le Gouvernement wallon sous l'angle de discriminations potentielles en matière de genre, identité de genre (orientation sexuelle), handicap, origine et condition sociale

## **AXE 5 : GARANTIR UNE GOUVERNANCE INNOVANTE ET PARTICIPATIVE**

### **19. Déployer une administration publique connectée aux usagers, innovante et performante**

#### **Évolution vers une administration numérique**

- Axe 1 : Mettre en œuvre des plateformes transversales partagées
  - Déployer la plateforme « Aides financières »
  - Déployer la plateforme « Sanctions »
  - Déployer la plateforme PE/PU
  - Faire évoluer « Mon Espace » vers « Ma Wallonie »
  - Déployer le CRM
  - Déployer la plateforme « Autorisations »
  - Mettre en œuvre centres de service, sécurité, exploitation et décommissionnement
- Axe 2 : Développer une gouvernance de et par la donnée
  - Mettre en œuvre l'approche data centric
  - Développer l'open data
- Axe 3 : Renforcer l'approche intégrée, les compétences digitales et l'innovation
  - Optimiser les dispositifs et renforcer l'excellence opérationnelle
  - Gérer les compétences et l'accompagnement au changement
  - Innover via la mise en œuvre de POCs
- Digitaliser la procédure de délivrance des permis d'urbanisme
- Accélérer la dématérialisation des permis d'environnement
- Soutenir la transition numérique des pouvoirs locaux au travers d'appels à projets et de subventions spécifiques visant à améliorer la transparence, la gouvernance des données, l'interopérabilité et la mutualisation des solutions logicielles et applicatives

## **Encouragement aux activités transversales dans le cadre d'achats publics responsables**

- Faciliter l'accès des PME/TPE aux Marchés publics :
- Rendre les Cahier spéciaux des charges obligatoires pour les Pouvoirs adjudicateurs wallons
- Professionnaliser les acheteurs publics du SPW
- Accompagner les Pouvoirs adjudicateurs dans la préparation de leurs marchés publics et accompagner les PME/TPE dans leur réponse à celui-ci
- Mettre en place un registre wallon des entreprises
- Lier les financements publics responsables à l'emploi des clauses environnementales, sociales et de soutien à l'emploi local :
- Mener une campagne de communication et sensibilisation aux achats publics responsables comme levier de la relance ;
- Mettre en place un dispositif de gouvernance coordonnée des différentes activités et acteurs incluant un monitoring de l'intégration des clauses responsables
- Définir des clauses environnementales types pour les marchés de travaux
- Définir des clauses environnementales pour les marchés « auteurs de projets »
- Mettre en place un dispositif de facilitateurs clauses environnementales
- Déployer le dispositif « Echelle de performance CO2 » en Wallonie : réalisation des chantiers-pilotes et analyse
- Renforcer les clauses environnementales pour les marchés publics de travaux de voiries
- Développer et renforcer les outils permettant l'intégration de la circularité dans les marchés publics régionaux
- Réalisation de marchés-pilotes incluant un volet circulaire
- Développer des outils pour insérer des clauses sociales et de genre dans les marchés publics de services et de fournitures
- Développer des outils pour favoriser le recours et l'accès des entreprises d'économie sociale aux marchés publics durable et en faire un monitoring

## **Accélération et simplification de procédures en général (permis, autorisations, etc)**

- Garantir une plus grande efficacité dans les procédures en général au bénéfice des usagers (entreprises, association, citoyens)
- Mettre en œuvre un pilotage stratégique par le SPW SG des travaux d'optimisation des processus générés par le Plan de relance (incluant aussi les travaux en cours et à lancer, par exemple dans le cadre de BBZ RH).
- Développer et renforcer l'innovation et l'implication des publics-cibles (citoyens, entreprises, associations, etc.) dans la conception et l'optimisation des dispositifs et procédures.

## **Gouvernance du Plan de relance de la Wallonie**

- Mettre en place le pilotage opérationnel/budgétaire
- Mesure ex-ante et ex-post du Plan par l'IWEPS

## **20. Encourager une gouvernance participative**

### **Établissement d'expériences de participation citoyenne au niveau régional**

- Faciliter/moderniser la consultation populaire régionale :
  - Améliorer la législation relative à la consultation populaire régionale en vue d'en faciliter l'organisation au regard des réalités opérationnelles du terrain et l'appropriation par les citoyens de ce droit d'initiative.
  - Inscrire la consultation populaire régionale dans la stratégie multicanale de participation citoyenne pour encourager et faciliter la participation de l'ensemble des wallonnes et wallons à travers des dispositifs agiles.

### **Soutien financier à des initiatives de participation citoyenne au niveau local**

- Créer un portail numérique recensant les divers outils de participation citoyenne afin d'inciter les pouvoirs locaux à y recourir
- Soutenir financièrement les budgets participatifs

# REFORMES AMPLIFIANT LA RELANCE

Outre les mesures quantifiées et clairement circonscrites, le Gouvernement de Wallonie entend mener à bien des réformes qualitatives structurantes qui contribueront à stimuler la relance et la restructuration de la Wallonie.

Ainsi, sans être limitatif, le gouvernement entreprendra des réformes comme :

- Augmenter l'efficacité du pilotage du système statistique wallon pour une gouvernance plus démocratique
- Mettre en œuvre la refonte des mécanismes d'aides à la recherche, la réforme des aides à l'investissement ainsi que la réforme du soutien à l'internationalisation
- Procéder à la réforme du soutien à l'innovation et à l'animation économique
- Structurer, optimiser ou coordonner l'offre de service des centres de recherche agréés
- Mettre en œuvre la réforme des outils économiques et financiers wallon
- Mettre en place un Passeport Entreprise au sein de l'administration wallonne
- Accompagner les entreprises à haut potentiel d'internationalisation – Passexport
- Simplifier les procédures de réhabilitation et de conversion des friches industrielles (Avec CT)
- Simplifier les process administratifs en lien avec le CODT (permis d'urbanisme,...)
- Elargir les horaires d'exploitation du transport de marchandises sur la dorsale wallonne
- Améliorer l'efficacité du processus d'octroi des primes énergétiques, tant pour les demandeurs que pour l'administration de la RW.
- Réformer le Décret climat : adapter le cadre légal wallon aux futures nouvelles dispositions du paquet énergie climat européen « Fit for 55 »
- Mettre en place une nouvelle structure tarifaire incitative pour l'électricité
- Revoir la taxe de circulation et de mise en circulation pour les moduler en fonction des émissions de CO2 et de la masse/puissance
- Ajustement tarifaire du Péage Kilométrique pour les Poids Lourds : Envisager la modulation des tarifs du prélèvement pour favoriser une meilleure gestion de la mobilité
- Décliner les accords non-marchand

- Réformer l'accompagnement des demandeurs d'emploi
- Mettre en œuvre la réforme des APE
- Réformer les aides à l'emploi et les aides à la formation
- Réforme des Agences Conseil en Economie Sociale
- Réformer les Art60-61
- Réformer la première ligne de soins et de services après les accises de la première ligne
- Mettre en œuvre la réforme qualitative des structures d'hébergements (aînés, personnes handicapées..)
- Mener à bien le process BBZ et mettre en œuvre les actions qui découlent des analyses des différentes étapes du processus
- Simplifier les dispositifs prioritaires du GW – approche intégrée. Dix dispositifs sont immédiatement visés : (monWBI, les Chèques entreprises, le Passeport entreprises, UREBA, l'autorisation d'occupation du domaine public, l'inscription aux formations (FOREM), la plateforme de centralisation des données pour les personnes en situation de handicap, la numérisation des dossiers de logement public, les dispositifs rénovation-revitalisation urbaine, et la politique d'open data de l'administration. D'autres pourront par la suite être revus via cette approche intégrée
- Mettre en œuvre le Single Digital Gateway (UE)
- Mettre en place une direction du SPW Digital au sein du Secrétariat Général
- Renforcer l'orientation usager, l'innovation et l'excellence opérationnelle au sein de l'Administration
- Renforcer les compétences des agents au digital en 24 mois par la formation
- Etablir les feuilles de route stratégiques globale et digitale du Tourisme – refonte du code wallon du tourisme
- Reforme le code wallon du patrimoine
- Mener une étude prospective sur les allocations familiales
- Accélérer et simplifier les dispositifs relatifs à la rénovation et la revitalisation urbaine
- Mettre en œuvre les réformes des PCDR
- Renforcer les collaborations sectorielles dans le secteur de l'eau
- Réformer l'application wallonne de la procédure plans-programmes normatifs
- Réformer les permis d'environnement

| MESURE                                                                                                                                                 | €<br>Budget<br>(millions) | 🔍<br>Source*       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------|
| <b>AXE 1 : Miser sur la jeunesse et les talents de Wallonie</b>                                                                                        | <b>1.442,5</b>            |                    |
| <b>1. Améliorer la formation initiale</b>                                                                                                              | <b>87</b>                 |                    |
| Réorganisation de l'alternance pour en faire une filière d'excellence                                                                                  | 50                        | GUW                |
| Renforcement de l'attractivité des filières STE(A)M                                                                                                    | 27                        | GUW                |
| Augmentation des compétences linguistiques des Wallon.ne.s avec une priorité au néerlandais                                                            | 10                        | GUW                |
| <b>2. Revoir le paysage de la formation et améliorer les équipements</b>                                                                               | <b>638,5</b>              |                    |
| Réorganisation et simplification du paysage de la formation                                                                                            | 608,5                     | GUW /<br>PWT / FRR |
| Élargissement d'expériences formatrices : garantie jeunesse                                                                                            | 30                        | GUW                |
| <b>3. Promouvoir la recherche et l'innovation</b>                                                                                                      | <b>717</b>                |                    |
| Soutien à la recherche appliquée et à l'innovation technologique en général (recherches d'excellence, infrastructures de pointes et chaînes de valeur) | 600                       | GUW /<br>PWT       |
| Déploiement d'une filière wallonne « hydrogène »                                                                                                       | 117                       | FRR                |

| MESURE                                                                                                                              | €<br>Budget<br>(millions) | Source*         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------|
| <b>AXE 2 : Assurer la soutenabilité environnementale</b>                                                                            | <b>2.670,5</b>            |                 |
| <b>4. Réaliser des rénovations énergétiques du bâti</b>                                                                             | <b>1.236</b>              |                 |
| Amplification de la rénovation énergétique de bâtiments appartenant aux pouvoirs locaux                                             | 103                       | GUW / FRR       |
| Révision des primes et divers soutiens à la rénovation énergétique de bâtiments                                                     | 1.126                     | GUW / PWT / FRR |
| Soutien à la rénovation exemplaire                                                                                                  | 7                         | GUW             |
| <b>5. Déployer une stratégie bas-carbone</b>                                                                                        | <b>420</b>                |                 |
| Réseaux d'électricité « intelligents » (smart grids)                                                                                | 250                       | PWT             |
| Réduction des gaz à effet de serre                                                                                                  | 110                       | GUW / FRR       |
| Promotion d'énergies renouvelables                                                                                                  | 60                        | GUW             |
| <b>6. Repenser la mobilité</b>                                                                                                      | <b>736</b>                |                 |
| Augmentation du report modal du transport de personnes et de marchandises                                                           | 636                       | GUW / PWT / FRR |
| Décarbonation de vecteurs énergétiques du transport                                                                                 | 20                        | GUW             |
| Développement d'infrastructures stratégiques (modes actifs)                                                                         | 75                        | GUW             |
| Instauration de vitesses dynamiques en fonction de conditions spécifiques des lieux considérés                                      | 5                         | GUW             |
| <b>7. Préserver la biodiversité et l'environnement</b>                                                                              | <b>278,5</b>              |                 |
| Végétalisation, adaptation aux changements climatiques et biodiversité                                                              | 146,5                     | PWT / FRR       |
| Préservation des réserves en eau                                                                                                    | 54                        | GUW             |
| Soutien à la transition vers une forêt plus résiliente et sa valorisation locale et durable                                         | 17                        | GUW             |
| Renforcement et valorisation des aires protégées                                                                                    | 20                        | GUW             |
| Accélération de la réhabilitation des anciennes décharges les plus problématiques et amélioration de la qualité biologique des sols | 25                        | GUW             |
| Amélioration et sensibilisation à la connaissance de la biodiversité et de l'environnement                                          | 6                         | GUW             |
| Diminution de l'impact des polluants sur la santé                                                                                   | 10                        | GUW             |

| MESURE                                                                                                                                            | €<br>Budget<br>(millions) | Q<br>Source*    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------|
| <b>AXE 3 : Amplifier le développement économique</b>                                                                                              | <b>1.264</b>              |                 |
| <b>8. Intensifier la numérisation</b>                                                                                                             | <b>273</b>                |                 |
| Développement d'une connectivité numérique équilibrée du territoire                                                                               | 213                       | GUW / PWT / FRR |
| Digitalisation des entreprises                                                                                                                    | 60                        | GUW / PWT       |
| <b>9. Diminuer le nombre de friches</b>                                                                                                           | <b>139</b>                |                 |
| Réhabilitation économique des friches industrielles dans les Villes                                                                               | 139                       | GUW / PWT       |
| <b>10. Encourager la politique industrielle</b>                                                                                                   | <b>143</b>                |                 |
| Accélération de la croissance des entreprises                                                                                                     | 13                        | GUW             |
| Elaboration d'une politique industrielle intégrée en Wallonie                                                                                     | 110                       | GUW / PWT       |
| Renforcement de l'impact et de l'efficacité des dispositifs au bénéfice des acteurs économiques                                                   | 20                        | GUW             |
| <b>11. Favoriser l'économie circulaire</b>                                                                                                        | <b>184</b>                |                 |
| Concrétisation du potentiel de l'économie circulaire                                                                                              | 159                       | GUW / FRR       |
| Soutien à la prévention, la réutilisation et le recyclage des déchets                                                                             | 25                        | GUW             |
| <b>12. Développer le tourisme moteur économique</b>                                                                                               | <b>85</b>                 |                 |
| Construction d'un éco-système touristique fort, attractif et durable                                                                              | 40                        | GUW             |
| Redéploiement de l'image « destination Wallonie » comme vecteur du rayonnement de la région                                                       | 15                        | GUW             |
| Valorisation des parcs nationaux et de grands sites via le développement d'infrastructures touristiques adaptées                                  | 10                        | GUW             |
| Valorisation de biens à haute valeur patrimoniale                                                                                                 | 20                        | GUW             |
| <b>13. Renforcer la souveraineté alimentaire</b>                                                                                                  | <b>128</b>                |                 |
| Relocalisation de l'alimentation et développement de plateformes logistiques                                                                      | 61                        | FRR             |
| Réaffirmation du rôle multifonctionnel de l'agriculture et de l'élevage                                                                           | 26                        | GUW             |
| Mesure et valorisation de l'impact environnemental des exploitations agricoles                                                                    | 3                         | GUW             |
| Soutien à la transition environnementale de l'agriculture                                                                                         | 4                         | GUW             |
| Stimulation de l'éco-entrepreneuriat dans le domaine agro-alimentaire et amplification de la « relève » des agriculteurs et producteurs agricoles | 21                        | GUW             |
| Soutien et amplification de l'accompagnement des cantines durable                                                                                 | 3                         | GUW             |
| Organisation de la distribution et de la valorisation de la production wallonne optimisant les débouchés existants                                | 10                        | GUW             |
| <b>14. Investir dans les territoires locaux</b>                                                                                                   | <b>312</b>                |                 |
| Déploiement d'une politique intégrée de la Ville                                                                                                  | 115                       | PWT             |
| Soutien à des investissements dans les pouvoirs locaux, dont les communes rurales                                                                 | 135                       | GUW             |
| Déploiement de pôles de services de proximité en zone rurale                                                                                      | 10                        | GUW             |
| Redynamisation des centralités et des commerces                                                                                                   | 16                        | GUW             |
| Amplification des Programmes Communaux de Développement Rural                                                                                     | 25                        | GUW             |
| Soutien à la création d'espaces de co-working                                                                                                     | 11                        | GUW             |

| MESURE                                                                                                                     | €<br>Budget<br>(millions) | Source*         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------|
| <b>AXE 4 : Soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale</b>                                                 | <b>2.119</b>              |                 |
| <b>15. Renforcer l'inclusion sociale</b>                                                                                   | <b>1.594</b>              |                 |
| Réduction de la fracture numérique                                                                                         | 8                         | GUW             |
| Élaboration d'une stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme                                                           | 25                        | GUW             |
| Encouragement à l'économie sociale et solidaire                                                                            | 15                        | GUW             |
| Facilitation de l'accès au logement                                                                                        | 1.390                     | GUW / PWT / FRR |
| Soutien à l'autonomie des moins valides                                                                                    | 25                        | GUW             |
| Création et développement d'infrastructures de la petite enfance                                                           | 121                       | GUW / FRR       |
| Soutien aux familles monoparentales                                                                                        | 10                        | GUW             |
| <b>16. Développer l'emploi</b>                                                                                             | <b>225</b>                |                 |
| Soutien de l'engagement des travailleurs au sortir de la crise                                                             | 100                       | GUW             |
| Perspectives d'emplois et de formations pour les publics les plus éloignés de l'emploi                                     | 40                        | GUW             |
| Développement d'outils d'intégration des personnes éloignées de l'emploi                                                   | 85                        | GUW             |
| <b>17. Protéger la santé</b>                                                                                               | <b>295</b>                |                 |
| Création de réseaux locorégionaux de santé de première ligne en y intégrant la santé mentale                               | 60                        | GUW             |
| Intégration des politiques de prévention en matière de santé et investissements dans des infrastructures de santé publique | 30                        | GUW             |
| Utilisation du numérique comme levier pour améliorer la qualité des soins                                                  | 75                        | GUW             |
| Développement du sport : qualité et excellence                                                                             | 130                       | GUW             |
| <b>18. Assurer l'égalité de genre</b>                                                                                      | <b>5</b>                  |                 |
| Prise en compte de la dimension du genre et du handicap dans les différentes politiques de relance                         | 5                         | GUW             |

| MESURE                                                                                          | €<br>Budget<br>(millions) | 🔍<br>Source* |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|
| <b>AXE 5 : Garantir une gouvernance innovante et participative</b>                              | <b>149</b>                |              |
| <b>19. Déployer une administration publique connectée aux usagers, innovante et performante</b> | <b>135</b>                |              |
| Evolution vers une administration numérique                                                     | 118                       | GUW          |
| Encouragement aux activités transversales dans le cadre d'achats publics responsables           | 5                         | GUW          |
| Accélération et simplification de procédures en général (permis, autorisations, etc)            | 3                         | GUW          |
| Gouvernance du Plan de relance de la Wallonie                                                   | 9                         | GUW          |
| <b>20. Encourager une gouvernance participative</b>                                             | <b>14</b>                 |              |
| Etablissement d'expériences de participation citoyenne au niveau régional                       | 10                        | GUW          |
| Soutien financier à des initiatives de participation citoyenne au niveau local                  | 4                         | GUW          |
| <b>TOTAL :</b>                                                                                  | <b>7.645</b>              |              |

- GUW : Get up Wallonia
- PWT : Plan wallon de transition
- FRR : Facilité pour la reprise et la résilience